

Finances cantonales

# L'État rend les gros déficits «inoffensifs»

## Le Grand Conseil crée un outil qui permettra au Canton d'éviter ces prochaines années des mesures d'assainissement

Eric Budry  
@BudryEric

Cela n'a pas été sans peine et sans friction, mais les députés ont accepté jeudi de doter le Canton du moyen de repousser le déclenchement du frein au déficit ces trois à quatre prochaines années. Et ce malgré les très importants déficits qui s'annoncent.

Après quelques péripéties, c'est le système de la réserve conjoncturelle qui a été choisi pour

passer le cap, une réserve qui aurait dû être dissoute au début de l'année prochaine suite à l'adoption de la réforme de l'imposition des entreprises. Si le Conseil d'État et la majorité du parlement (refus du PLR, du PDC et de l'UDC) ont souhaité disposer d'un outil de ce type, c'est que les finances du Canton vont plonger dans le rouge à partir de 2020 dans une ampleur encore plus importante que prévu. Or une réserve conjoncturelle autorise en quelque sorte ces déficits en éloignant le seuil du déclenchement des mesures d'assainissement.

### Au-delà des 372 millions

Accepté le 19 mai 2019 par les Genevois, le dispositif cantonal de la réforme fédérale de l'imposition des entreprises devrait engendrer 186 millions de pertes fiscales l'année prochaine. Un montant qu'il faut doubler, puisque le

«deal» politique entériné par le peuple prévoit parallèlement une augmentation des subsides d'assurance maladie de 186 millions. Pour absorber ce différentiel de 372 millions, il a été décidé que le frein aux déficits ne se déclencherait pas avant cette limite de 372 millions.

Le problème, c'est que cela ne suffira pas, et ce dès 2020. Le coût de la réforme de la Caisse de pensions de l'État (CPEG) - également acceptée par le peuple le 19 mai - coûtera environ 200 millions de francs l'année prochaine, et d'autres charges supplémentaires inévitables seront à assumer. Le déficit du budget 2020, qui sera présenté le 19 septembre, pourrait donc dépasser largement les 500 millions de francs.

L'ampleur de cette augmentation exceptionnelle des charges à long terme, et donc du déficit, n'a visiblement pas été correctement

anticipée, ni par les députés, ni par Nathalie Fontanet, la responsable des Finances, avant la votation du 19 mai. Mais dès juin, la conseillère d'État a proposé sa solution à la Commission des finances. Elle voulait créer un système

«Peu importe le mécanisme choisi, il faut une solution qui nous donne une marge de manœuvre»

Nathalie Fontanet  
Conseillère d'État

de préfinancement qui aurait été utilisable uniquement pour la re-capitalisation de la CPEG.

La majorité de la commission n'était guère satisfaite de ce mo-

dèle, même si elle reconnaissait qu'il fallait absolument et urgemment un instrument de ce type pour éviter le frein aux déficits. Pour le rapporteur de majorité, le socialiste Christian Dandrès, le plus simple aurait été de ne pas dissoudre la réserve conjoncturelle.

Nathalie Fontanet a voulu éviter tout risque de refus et a finalement transmis cette semaine un amendement qui consiste effectivement à préserver une réserve conjoncturelle. «Peu importe le mécanisme choisi, il faut une solution qui nous donne une marge de manœuvre», a déclaré la conseillère d'État. C'est ce qui a été fait jeudi après-midi par 49 oui contre 45 non PLR, PDC et UDC.

Pour le PLR Cyril Aellen, cet outil permet de contourner une fois de plus l'obstacle et «de masquer le fait que ce Canton dépense plus qu'il n'enregistre de

cettes». Le député estime qu'il faut maintenant poser la question à la population et qu'elle choisisse s'il faut diminuer des prestations ou augmenter les impôts. En clair, laissons aller le frein aux déficits!

### Une réserve bien dotée

Le montant exact de la réserve conjoncturelle qui servira d'amortisseur dès 2020 n'est pas encore connu. Jeudi, il était de 600 millions de francs. Vendredi, une fois les comptes 2018 adoptés par le Grand Conseil, il devrait s'élever à 820 millions. Il est en effet prévu de doter la réserve des excédents des comptes. Or l'excédent de l'année dernière atteint 222 millions.

Les députés doivent encore voter ce transfert dans le cadre de l'examen des comptes. Au vu des débats de jeudi, cela ne devrait pas poser de difficulté.

## Très gros et totalement faux, un désastre se prépare dans le tunnel du CEVA

### Ce vendredi 13 septembre est prévue une catastrophe fictive, un exercice impliquant 1200 figurants

Un train roulant de Genève à Annemasse s'écrasera contre un obstacle dans le tunnel passant sous la frontière en milieu de matinée le vendredi 13 septembre. Tel est le film d'horreur que les services de sécurité français et suisses vont s'infliger. D'une ampleur exceptionnelle, cet exercice a fait l'objet d'une présentation aux médias jeudi. À trois mois de la mise en service intégrale du réseau ferroviaire régional Léman Express, rendu possible par l'ouverture du tronçon CEVA, la simulation impliquera la participation de 1200 figurants, déjà sélectionnés, et la mobilisation de quelque 700 à 800 intervenants, appelés à apprendre de leurs erreurs.

De quoi sera fait le pseudo-drame? On nous promet «un choc entre un train et un obstacle faisant des victimes, des blessés plus ou moins graves et des personnes impliquées, soit des témoins choqués nécessitant une prise en charge», décrit le préfet de Haute-Savoie, Pierre Lambert. Le magis-

trat genevois chargé de la Sécurité, Mauro Poggia, évoque «une catastrophe grandeur nature» et «le pire des scénarios imaginables pour que cet exercice soit formateur». Serge Dal Busco, son homologue aux Infrastructures, parle d'un «scénario maximal jusque dans le choix de la date».

Mais plus concrètement? Les ingrédients précis sont tenus secrets par les organisateurs, un cercle d'initiés d'une cinquantaine de personnes, dont une vingtaine forme le noyau dur. Il s'agit de surprendre les professionnels des secours qui, dans l'urgence, auront pour premier défi de comprendre la situation. Celle-ci sera, selon Philipp Zimmermann, directeur de l'exercice, «un peu dramatique» et «n'a pas vocation à être proche de la réalité, mais à mettre les services et les procédures sous pression». Bref, on peut hasarder que, dans le tunnel passant sous le Foron, tout ira de mal en pis afin d'évaluer les parades imaginées en 2016 et 2018, lors des deux préjudes à cet exercice.

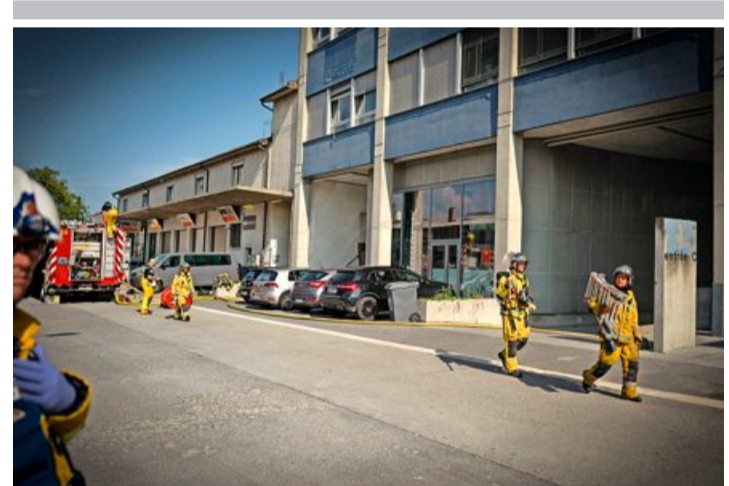
Les responsables insistent sur le gigantisme de l'opération, «tout à fait exceptionnelle même au niveau national», selon Mauro Poggia. «Il n'y a pas d'équivalent côté

français, complète Pierre Lambert. Même les exercices conduits dans le tunnel du Mont-Blanc ne mobilisent pas autant d'intervenants.» Des équipes issues des départements voisins de la Haute-Savoie seront appelées en renfort.

L'un des enjeux est de faire coopérer les équipes issues des deux pays, avec leurs propres doctrines d'intervention et leurs plans respectifs pour les cas d'urgence majeure (Orsec en France, ORCA à Genève). Cet échange pourra s'avérer utile pour d'autres événements, même sans rapport avec la connexion ferroviaire qui ouvrira le 15 décembre.

Lors de l'exercice, des restrictions de circulation seront imposées dans certaines rues de Thônex, Gaillard et Ambilly ainsi que sur la Voie verte (elle sera fermée de 9 h 30 à 18 h 30 entre l'avenue Tronchet et son extrémité proche de la gare d'Annemasse). Il est demandé à chacun de ne pas gêner l'opération, de ne pas surcharger inutilement les centrales d'urgence et de ne pas alarmer inutilement ses congénères, par exemple en diffusant des images sans préciser qu'il s'agit d'un exercice.

Marc Moulin  
@marc\_moulin



Aucun blessé n'est à déplorer sur le lieu de l'incendie. L. GUIRAUD

## Incendie important sur la route des Jeunes

### Des cartons ont pris feu dans un sous-sol. Les pompiers ont mis deux heures pour tout éteindre

Un incendie s'est déclaré au sous-sol du numéro 105 de la route des Jeunes, en début d'après-midi jeudi. Les pompiers, alertés peu après 14 heures, ont mis deux bonnes heures pour le maîtriser.

«Nous avons mis du temps à localiser le foyer», indique Nicolas Schumacher, commandant du Service d'incendie et de secours (SIS). «Il a fallu parcourir le sous-

sol et chercher dans une fumée épaisse.» Un lieu de stockage a été identifié, après trente minutes. Le bâtiment abrite plusieurs sociétés, dont l'Établissement public pour l'intégration (EPI). Tout le monde a été évacué.

«Il n'y a pas eu de blessés ni d'intoxiqués», ajoute le commandant. La police doit identifier les causes du sinistre, pour l'instant inconnues. «Il s'agit d'une intervention importante, il n'y a jamais de feux bénins, surtout dans des sous-sols», selon Nicolas Schumacher. Les SIS ont fait venir 21 personnes et sept véhicules. **R.ET.**

## Les initiatives anti-Pierre Maudet ont échoué

### Lancés par l'ancien député Roger Deneys, les deux textes ont récolté moins de 2000 signatures

Les initiatives demandant la destitution de Pierre Maudet ont échoué (1200 signatures pour la législative nominale; 1100 pour la constitutionnelle). Le président du comité d'initiative, Roger Deneys, ancien député du PS, indique ne pas avoir reçu de signatures récoltées par les Verts et Solidarités. Il met aussi en cause le calendrier. Les initiatives ont été lancées fin avril, avant les votations de mai qui ont mobilisé les partis. Le premier texte proposait d'introduire dans la Constitution la possibilité de destituer un magistrat «s'il se trouve dans l'incapacité durable d'exercer son mandat ou a enfreint gravement les devoirs de son mandat ou porté gravement atteinte à la dignité de son mandat, intentionnellement ou par négligence». Le second texte demandait la destitution immédiate du conseiller d'État «en raison des graves atteintes qu'il a portées à la dignité de son mandat». **MBN**

PUBLICITÉ

**LIVE MUSIC PRODUCTION**

TOUS LES PLUS BEAUX SPECTACLES SONT SUR

# LIVEMUSIC.CH

**PETIT OURS BRUN**  
**OHLALA - DESTINY**  
**STARS 80 - TRIOMPHE**  
**JEAN-BAPTISTE GUÉGAN**  
**SUGAR SAMMY**  
**ARY ABITTAN**  
**EMMANUEL MOIRE**  
**CORELEONI**  
**LAURENT GERRA**  
**LES KIDS CHANTENT NOËL**  
**THRILLER**  
**DISNEY SUR GLACE**  
**MURIEL ROBIN**  
**MALIK BENTALHA**  
**ÉRIC DUPOND-MORETTI**  
**LE CIRQUE DE MONGOLIE**  
**JÉRÉMY FERRARI**  
...

**PRÉLOCATIONS:**  
TICKETCORNER.CH  
COOP CITY  
LIVEMUSIC.CH

**RENSEIGNEMENTS:**  
0901 566 500 (CHF 1.49/MIN.)

L'AGENDA COMPLET SUR **LIVEMUSIC.CH**

**PARTENAIRES PRINCIPAUX:**

**JAMEL**  
Maintenant ou  
Samedi 5 octobre 2019  
Arena, Genève

**ERA**  
THE LIVE EXPERIENCE  
POUR LA PREMIÈRE FOIS EN EUROPE  
Vendredi  
Vendredi 22 novembre 2019  
Arena, Genève

**Peppa Pig**  
la Surprise de Peppa Pig!  
Nouveau Spectacle  
Dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019  
Théâtre du Léman, Genève  
Samedi 25 janvier 2020  
Salle Métropole, Lausanne